

# La Comcom Communique

## COVID19 ET DÉCHETS : RESPECT DES CONSIGNES DE COLLECTE

Dans le cadre des mesures prises pour lutter contre le covid19, la Communauté de communes du Minervois au Caroux rappelle des consignes relatives à la gestion des déchets par les particuliers, de façon à protéger les personnels de collecte des déchets.

- 1- Jeter dans un **sac fermé** les textiles sanitaires usagers (masques, gants, mouchoirs et lingettes nettoyantes), doubler avec un autre sac, puis conserver 24h avant de déposer **DANS le bac à ordures ménagères**. *Ce geste permet de limiter les risques infectieux pour les personnels qui s'occupent de la collecte et du tri.*
- 2- Déposer **DANS les colonnes de tri** uniquement les emballages recyclables (emballages, papiers, cartons, plastiques, boîtes de conserve, verre...).
- 3- Conserver, jusqu'à réouverture des déchèteries, les encombrants, les toxiques et les déchets verts
- 4- Pour le linge, les colonnes n'étant plus relevées, merci d'attendre la reprise des collectes.

**Les agents de collecte prennent soin de la salubrité publique.  
PROTEGEONS-LES AVEC NOS GESTES QUOTIDIENS !**

Contact : CdCMC, service 3D (Développement Durable/Déchets)

Vincent Lefebvre 04 67 97 90 30 vlefebvre@cdcmmc.fr

[www.cc-minervois-caroux.fr](http://www.cc-minervois-caroux.fr)